

La Gazette en Yvelines

LES MUREAUX

Une association perd son procès face à la Préfecture pour l'utilisation de drones

Faits divers page 10

Municipales 2026 : la Vallée de Seine a rendu son verdict

Dossier page 2

Lors de leur passage aux urnes pour le premier tour des élections municipales, le dimanche 15 mars dernier, les électeurs du Nord-Yvelines ont fait passer de nombreux messages, parfois en sanctionnant les maires sortants, parfois en les plébiscitant. Et si de nombreuses communes ont déjà rendu leur verdict, le scrutin pourrait encore réserver quelques surprises lors du second tour, ce dimanche 22 mars...



Sport page 12

HANDBALL
Rafiu Salami, big boss des Mureaux et du Nigeria

POISSY

Un duel Karl Olive-Sandrine Berno dos Santos au second tour

Page 2

MANTES-LA-VILLE

Sami Damergy devance Cyril Nauth, Nazim Bekhti également au second tour

Page 3

LIMAY

250 postes à pourvoir pour la future plateforme IKEA

Page 8

PORCHEVILLE

Les cambrioleurs trahis par une boîte de préservatifs

Page 10

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois chute face à la réserve du Red Star

Page 12

VALLEE DE SEINE

Le festival *Les Pépites Sonores* revient pour faire rêver le jeune public

Page 14

LES MUREAUX

Arianespace, acteur stratégique de la dissuasion nucléaire française

Actu page 8



Actu page 8

LIMAY

« Je joue à l'instinct » : ce Limayen va jouer pour 100 000 euros en finale du Winamax Poker Tour



culture page 14

LIMAY
Une centaine d'exposants pour fêter les 30 ans de la Foire Disques BD-Cinéma



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

Municipales 2026 : les résultats du premier tour

VALLEE DE SEINE

Surprises, victoires nettes et ballotages : la Vallée de Seine a rendu son verdict

Lors du premier tour des élections municipales, le dimanche 15 mars dernier, les électeurs du Nord-Yvelines ont fait passer de nombreux messages, parfois en sanctionnant les maires sortants, parfois en les plébiscitant. Et si de nombreuses communes ont déjà rendu leur verdict, le scrutin pourrait encore réserver quelques surprises lors du second tour, ce dimanche 22 mars...

Au lendemain de ce premier tour des élections municipales, les enseignements nationaux et la réalité nord-yvelinoise semblent appartenir à deux mondes différents. Tandis que les résultats à l'échelle du pays soulignent une poussée sensible de La France Insoumise et, dans une moindre mesure, du Rassemblement National dans de nombreux seconds tours, les 73 communes de notre communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) cultivent leur singularité : ici, le vote de proximité n'est pas qu'un slogan.

Le premier constat de ce scrutin, c'est celui de la fragmentation. Des 5 listes éparpillées à Conflans-

Sainte-Honorine au duel fratricide qui déchire Poissy en passant par le score en baisse de Raphaël Cognet à Mantes-la-Jolie, l'heure n'est plus aux plébiscites confortables. Rien n'est fait, et chaque voix du second tour pèsera lourd alors qu'à

l'heure où nous écrivons ces lignes, les tractations vont bon train. À l'inverse, certaines communes que l'on croyait très indécises ont finalement dessiné une tendance nette comme à Mantes-la-Ville ou aux Mureaux.

Entre les maires qui résistent et les challengers qui bousculent l'ordre établi, ces 6 pages spéciales vous plongent au cœur d'un territoire qui change de visage. Ce dimanche, le verdict sera définitif. D'ici là, la Seine n'a pas fini de bouillonner. ■



Rendez-vous ce dimanche soir pour connaître le nouveau visage de la Vallée de Seine.

LES MUREAUX

Damien Vignier largement en tête, vers une quadrangulaire au second tour

L'adjoint au sport et à la santé arrive en tête du premier tour des élections municipales 2026 avec 39,77%. Trois autres candidats se qualifient au second tour. Il s'agit de Papa Waly Danfakha (16,95%), Souad Ammouri Mostafi (13,11%) et d'Ali Mohammad (10,90%).

Une forte tendance se dégage aux Mureaux pour le premier tour des élections municipales 2026. Damien Vignier récolte 39,77% des suffrages exprimés et dispose d'un

beau matelas d'avance sur ses principaux poursuivants que sont Papa Waly Danfakha (16,95%), Souad Ammouri Mostafi (13,11%) et Ali Mohammad (10,90%). Le taux de

participation a été de 44,07%, en hausse de plus de 8% par rapport à 2020.

« Nous avons fait une belle campagne »

L'actuel maire-adjoint au sport n'a pas pu cacher son émotion lors de l'annonce officielle des résultats : « *Nous avons fait une belle campagne, avec de belles valeurs. On va retourner dans la rue dès demain pour continuer à récolter des voix.* » Son principal poursuivant estime tout de même avoir réalisé un bon score et se prépare également aux échéances du 22 mars prochain.

Quant à Ali Mohammad, il nous a confié réfléchir sur l'avenir de sa liste : « *On pensait faire plus. On va discuter avec notre équipe pour savoir quoi faire.* » Si l'actuel maire François Garay n'a toujours pas indiqué sa préférence, il a toutefois donné une consigne pour l'entre-deux-tours, « *un appel à l'utilisation intelligente des réseaux sociaux* ». Une pique absolument pas cachée envers une des huit candidates de ce scrutin muriautien. ■



4 candidats peuvent prétendre au second tour des élections municipales aux Mureaux.

POISSY

Un duel Karl Olive-Sandrine Berno dos Santos au second tour

Si le député Renaissance et ancien édile a largement rassemblé dans son fief (42,61%), son ancienne première adjointe et maire sortante (DVD) n'a pas dit son dernier mot (32,42%). Pénalisé par la fracture à gauche, Mathieu Paranthoën (LUG) ne se qualifie pas au second tour (9,56%).

On aura bien un duel fratricide au second tour des élections municipales à Poissy. Et son issue n'est peut-être pas aussi certaine qu'on ne le pense. L'ancien maire de la commune, Karl Olive (DVD), est arrivé en tête ce dimanche 15 mars, en récoltant 42,61% des suffrages exprimés au premier tour. « *On est heureux, mais on n'est qu'à la mi-temps* », a-t-il souligné.

Si le député Renaissance est bien dans une position favorable, il sait que rien n'est encore gagné, car son ancienne première adjointe et actuelle maire sortante, Sandrine Berno dos Santos (DVD), a pu compter sur le soutien de 32,42% des électeurs piscicais. Le second tour s'annonce donc serré, ce dimanche 22 mars, d'autant plus qu'aucun autre candidat n'a franchi la barre des 10% pour se maintenir

au second tour. Pas même Mathieu Paranthoën (9,56%), candidat de l'union de la gauche qui paye justement les divisions de son propre camp : le candidat LFI, Sébastien Ribeiro, totalise 6,33% des voix, contre 3,49% pour Maxime Legrand (DVG) et 1,1% pour Jean-Pierre Mercier (LO). Fatiha El Masaoudi (LDIV), elle, se hisse à 4,49%. ■



Le report des voix profitera-t-il à la maire sortante ? Réponse ce dimanche.

MANTES-LA-JOLIE

Raphaël Cognet poussé au second tour, Adama Gaye en embuscade

Le maire de Mantes-la-Jolie a récolté 40,64% des suffrages exprimés à l'occasion du premier tour des élections municipales. Derrière, Adama Gaye crée la surprise (24,71%) devant Arnaud Dalbis (19,45%) et Kanza Sakat (12,88%).

Candidat à sa propre succession, le maire mantais Raphaël Cognet est en ballotage favorable à l'issue du premier tour des élections municipales à Mantes-la-Jolie, avec 40,64% des voix. Son principal concurrent au second tour ? Adama Gaye, qui a su mobiliser les Mantaises et Mantais en récoltant 24,71% des suffrages. Arnaud Dalbis, lui, se place en troisième position avec 19,45%.

Quant à la gauche unie, menée par Kanza Sakat, son score est une dé-

ception : si elle est en mesure de se qualifier au second tour, elle ne rassemble que 12,88% des voix. « *Dans ce contexte, Adama Gaye réalise un score important, qui lui donne une légitimité pour contribuer au rassemblement, a-t-elle déclaré sur ses réseaux sociaux à l'issue de la soirée. C'est pourquoi nous sommes prêts à ouvrir la discussion pour une fusion, afin de construire un rassemblement capable d'offrir une véritable alternative* ». Loin derrière, on retrouve Thierry Gonnot (1,35%) et Jack Lefebvre (0,96%). ■



Y aura-t-il une fusion des listes pour barrer la route au maire mantais ?



MANTES-LA-VILLE

Sami Damergy devance Cyril Nauth, Nazim Bekhti également au second tour

Contrairement à 2020, Sami Damergy est arrivé en première position lors du premier tour des élections municipales 2026. Avec 39,95% des voix, il devance le candidat du Rassemblement National Cyril Nauth (27,18%) et Nazim Bekhti (25,02%).



Cyril Nauth n'a finalement pas profité du climat délétaire des dernières semaines.

On se dirige pour le moment vers une triangulaire à Mantes-la-Ville puisque trois candidats ont dépassé les 10% des suffrages exprimés : Sami Damergy, Cyril Nauth et Nazim Bekhti. Actuellement, c'est le maire sortant qui est en tête. Il cumule 39,95%, soit plus de 700 voix d'avance sur son principal poursuivant Cyril Nauth. De son côté, le candidat du Rassemblement National a atteint les 27,18% tandis que Nazim Bekhti a obtenu 25,02%. Finalement, l'ancien maire entre 2014 et 2020 n'a pas

bénéficié du climat tendu des deux dernières semaines qui a vu la tête de liste de Nous sommes Mantes-la-Ville être agressée par deux fois. Candidat déclaré dans les derniers instants de la campagne municipale, Philippe Dussaut n'a convaincu que 7,85% des personnes qui se sont déplacées dans les bureaux de vote. Vu sa réserve de voix, Sami Damergy est pour le moment en ballottage favorable pour sa réélection, mais les expériences passées de la commune l'amènent à rester sur ses gardes. ■

LIMAY

Djamel Nedjar conserve son fauteuil

Le maire de Limay repart pour un deuxième mandat. Il a obtenu 69,55% des suffrages exprimés, devançant très largement son ancien adjoint Alain Florin.

Si en théorie, c'était une guerre fratricide qui se déroulait à Limay pour ces élections municipales 2026, dans les faits, il n'y a pas eu photo. En effet, Djamel Nedjar a récolté 69,55%, disposant donc de son adversaire, son ancien adjoint Alain Florin, avec près de 1500 voix d'écart. « *Un grand merci aux Limayens pour ce score sans appel de 69.6%. Continuons le travail ensemble pour notre belle commune* » a-t-il déclaré sur ses réseaux sociaux. C'est la première fois que Djamel Nedjar est élu avec son nom en tête de liste. En effet, il avait récupéré la place d'Éric Roulot en octobre 2021. Celui-ci avait écrit le 1^{er} juillet de la même année pour annoncer au préfet des Yvelines de l'époque, Jean-Jacques Brot, sa démission. « *« Si vous voulez la raison principale c'est mon état de fatigue. Cela commence à peser lourd sur mon état de santé donc la raison veut qu'aujourd'hui, en concertation avec ma famille, je puisse démissionner de mes responsabilités politiques parce que j'ai eu quelques alertes sur mon état de santé qui me font réagir dans ce sens-là* », avait-il confié dans nos colonnes. ■

MAGNANVILLE

Un troisième mandat pour Michel Lebouc

Le maire de Magnanville a été élu dès le soir du premier tour des élections municipales 2026 avec 61,05%. Contrairement à 2020, il a très nettement battu son principal poursuivant, qui était Dylan Guelton.

Michel Lebouc aime « *passionné-ment* » Magnanville et Magnanville aime Michel Lebouc. En effet, le maire sortant a récolté 61,05% des suffrages exprimés. Il devance très nettement le candidat du Collectif Magnanville, Dylan Guelton. Malgré sa victoire, l'édile actuel est resté sobre sur les réseaux sociaux. « *Le grand chelem sur l'ensemble des bureaux de vote. Juste merci !* » a-t-il écrit sur sa page Facebook. La liste de Michel

Lebouc disposera de 25 sièges sur les 29 possibles au conseil municipal et le maire siègera au conseil communautaire. Le conseil d'installation devrait se dérouler en fin de semaine, à l'instar de ce qui est fait dans les communes avec des élus choisis dès le premier tour. Enfin, contrairement à 2020 où il n'avait eu que 35 voix de plus que son poursuivant, Michel Lebouc pourra se targuer d'en compter plus de 500 cette fois-ci. ■



La participation s'élève à 56,95%.

ARCHIVES / LA GAZETTE YVELINES

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Laurent Brosse en tête mais menacé par des alliances ?

Le maire sortant de Conflans-Sainte-Honorine a récolté 33,18%. 4 autres candidats peuvent se présenter au second tour de ces élections municipales 2026 : Raphaël Prats (16,22%), Alexandre Garcia (13,33%), Aurore Ambert (12,34%) et la candidate RN Emmanuelle Fortin (11,73%).



52,93% des inscrits se sont déplacés dans les bureaux de vote.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est une quinquangulaire qui se déroulera à Conflans-Sainte-Honorine le 22 mars prochain. Actuellement, c'est Laurent Brosse qui fait la course en tête avec 33,18%. Malgré les appels de certaines associations à le boycotter à cause de sa condamnation pour harcèlement envers son ex-compagne, comme Mouv'Enfants, l'actuel maire n'a pas été sanctionné dans les urnes. 52,93% des inscrits se sont déplacés dans les bureaux de vote.

Derrière lui, ce sont deux membres de l'opposition municipale « *Ici Conflans* », Raphaël Prats (16,22%) et Alexandre Garcia. Le candidat PS cumule 13,33%. Vient ensuite la liste d'Aurore Ambert (12,34%) et la candidate du Rassemblement National Emmanuelle Fortin (11,73%). Non qualifiée mais ayant réalisé le score de 7,81%, Manon Coelou appelle au rassemblement de toute la gauche pour battre Laurent Brosse : « *C'est un représentant de la droite affairiste et condamné par la justice pour violences contre une femme.* » Le lundi 16 mars au soir, les discussions se poursuivaient en ce sens entre les listes de gauche. ■

ACHERES

François Dazelle loin devant, Carlos Lopes et Louis-Armand Virey au coude à coude

Le candidat « *d'Unis pour Achères* » et premier adjoint de Marc Honoré a réuni 45,90% des voix. Les deux autres listes qui se présentaient, Carlos Lopes et Louis-Armand Virey sont également qualifiées, avec respectivement 27,09% et 27,01%.

François Dazelle pourrait bien succéder à Marc Honoré. En effet, l'adjoint chargé de la stratégie financière et de la commande publique caracole en tête avec 45,90% des suffrages exprimés lors du premier tour des élections municipales 2026 à Achères. Il devance donc très nettement ses deux autres poursuivants que sont Carlos Lopes et Louis-Armand Virey avec plus de 1200 voix d'écart. Cependant, les deux candidats peuvent se maintenir pour

le second tour puisqu'ils ont dépassé les 10%. Carlos Lopes réunit 27,09% tandis que Louis-Armand Virey obtient 27,01%, ce qui correspond à un écart de 5 voix. La tête de liste d'Agir ensemble pour Achères a d'ailleurs tendu la main à celui d'Achères ville de cœur : « *Une majorité d'Achéroises et d'Achérois veut en finir avec la droite sortante. Le rassemblement peut y mettre un terme. Nous refusons de faire passer les logiques de liste avant l'intérêt des habitants.* » ■



Les trois listes présentes au premier tour peuvent également se représenter au second tour.

DR

VERNEUIL-SUR-SEINE

Fabien Aufrechter se détache, vers une triangulaire au second tour

Le maire sortant a rassemblé 48,28% des suffrages à Verneuil-sur-Seine, mais reste sous la menace d'une possible alliance de ses poursuivants : Blaise-François Dainville (38,59%) et Georges-Édouard Bacle (13,13%).

Il n'est pas passé loin d'être élu dès le premier tour : le maire sortant Fabien Aufrechter se place en tête après le premier tour des élections municipales à Verneuil-sur-Seine, totalisant 48,28% des voix. Derrière lui, c'est Blaise-François Dainville qui s'est distingué avec un score de 38,59%. Reste désormais à voir ce

que fera Georges-Édouard Bacle : l'élu d'opposition vernolien a récolté 13,13% des voix, et termine troisième à l'issue du premier tour. Se retirera-t-il pour soutenir Blaise-François Dainville ? Les deux listes fusionneront-elles ? À l'heure où nous écrivons ces lignes, rien n'est encore acté. ■



Fabien Aufrechter est passé près d'une élection dès le premier tour.

VERNOUILLET

Pascal Collado largement réélu

Le maire de Vernouillet a réalisé l'un des scores les plus élevés du territoire au premier tour des élections municipales, avec 72,45%. Loin derrière, Alexandre Guillot totalise 27,55% des suffrages.

Pascal Collado repart pour un nouveau mandat. Le maire vernolien a été largement plébiscité lors de ce premier tour des élections municipales, le dimanche 15 mars : les habitants l'ont réélu avec un score sans équivoque de 72,45% des voix.

« Quelle joie et quelle émotion ce soir ! »

Son seul adversaire dans ce scrutin, Alexandre Guillot (Vernouillet l'Alternative), ne récolte que 27,55%, ouvrant la voie à un troisième mandat pour le maire sortant et sa liste « *Continuons d'agir ensemble pour Vernouillet* ». « *Quelle joie et quelle émotion ce soir !* » a déclaré l'édile sur ses réseaux sociaux après le scrutin. *Depuis 12 ans, la même envie de servir notre ville, la même engagement et la même détermination. Grâce à votre confiance, l'aventure continue* ». ■

ANDRESY

Jean-Pierre Dos Santos en tête d'un premier tour serré

Le candidat Divers droite se place en première position (29,93%) lors du scrutin municipal à Andrésy, devant Michel Près (27,86%), le maire sortant Lionel Wastl (23,19%) et Thierry Jouaneaud (19,03%).



Le suspense reste entier à Andrésy en vue du second tour.

On savait que le premier tour des élections municipales serait indécis du côté d'Andrésy. Les résultats du premier tour le confirment : les quatre candidats sont qualifiés pour le second tour et sont seulement séparés de 10%. En tête, on retrouve Jean-Pierre Dos Santos et sa liste « *Ouverture à Andrésy* » avec 29,93%, qui devance de peu Michel Près (Andrésy Réunion) et ses 27,86%. Le maire sortant,

Lionel Wastl (Andrésy Énergies Renouvelées), ne se place que troisième au premier tour avec 23,19% et pourrait perdre son siège. Enfin, en quatrième et dernière place, on retrouve Thierry Jouaneaud et sa liste Osons pour Andrésy (19,03%). Le suspense reste entier pour le second tour : en attendant de possibles alliances, on se dirige vers une quadrangulaire au second tour, ce dimanche 22 mars. ■

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Eddie Aït en ballotage favorable devant Farid Lounis et Christophe Delrieu

Le maire sortant, qui a récolté 43,97% des voix est bien parti pour enchaîner un second mandat consécutif. Il devance Farid Lounis (28,10%) et Christophe Delrieu (24,26%), qualifiés au second tour, ainsi que Marc Darsy (1,74%).

« C'est le résultat d'un bilan solide mais surtout d'un projet ambitieux pour notre Ville et ses habitants ».

C'est avec une certaine satisfaction que le maire sortant de Carrières-sous-Poissy, Eddie

Aït, a accueilli les résultats du premier tour des élections municipales à Carrières-sous-Poissy, le dimanche 15 mars dernier. L'élu et sa liste « *Agir pour Carrières avec Eddie Aït* » ont été sollicités à hauteur de 43,97% par les Carriéroises et Carriérois, soit 6 points de plus qu'en 2020.

Il se place en tête devant Farid Lounis (Carrières en commun), qui a mobilisé 1434 électeurs soit 28,10% des suffrages exprimés. Ils ne seront pas seuls au second tour : l'ancien maire Christophe Delrieu (So Carrières) a quant à lui récolté 24,26% des voix, ce qui promet une triangulaire ce dimanche 22 mars.

Et pourtant, Farid Lounis a tenté le tout pour le tout en proposant à Christophe Delrieu de faire front commun pour renverser le maire. Une proposition restée lettre morte. Marc Darsy (Lutte Ouvrière - Le camp des travailleurs) ferme la marche avec 3,66%. ■



Le maire sortant Eddie Aït (à gauche) améliore son score de 2020.

VILLENNES-SUR-SEINE

Marie-Agnès Bouyssou en tête, 4 listes qualifiées au second tour

La première adjointe a récolté 36,82% des suffrages lors du premier tour des élections municipales 2026 à Villennes-sur-Seine. Elle devance Pierre-François Degand (32,66%), Ludovic Fort (17,94%) et le maire sortant Jean-Pierre Laigneau, bon dernier mais qualifié (12,59%).

Après les querelles intestines qui ont émaillé Villennes-sur-Seine pendant la campagne des élections municipales, les habitants ont fait leur choix... et il est riche en enseignements. Marie-Agnès Bouyssou, première adjointe désavouée par l'édile Jean-Pierre Laigneau, a été plébiscitée à hauteur de 36,82% par les Villennoises et Villennois, loin devant le maire sortant qui, à la quatrième et dernière place, a rassemblé 12,59%

des voix. Ils sont tous les deux qualifiés pour le second tour, avec le conseiller municipal d'opposition Pierre-François Degand, deuxième à l'issue de ce premier tour (32,66%), et enfin Ludovic Fort (17,94%).

Reste à savoir si l'un des candidats préfère se désister plutôt que de se lancer dans la quadrangulaire qui se dessine, pour ce dimanche 22 mars. ■



Marie-Agnès Bouyssou est en ballotage favorable pour récupérer le fauteuil de Jean-Pierre Laigneau.



AUBERGENVILLE

Virginie Meunier fera face à l'ancien maire Thierry Montangerand

Le second tour des élections municipales 2026 verra Virginie Meunier être opposée à Thierry Montangerand. La première adjointe de Gilles Lécole a récolté près de 48,93% des voix tandis que l'ancien maire entre 2017 et 2020 en totalise 39,85%.

Il n'a manqué qu'une centaine de voix à Virginie Meunier pour être élue dès le premier tour des élections municipales 2026 à Aubergenville. Toutefois, avec 48,93%, elle reste loin devant son principal poursuivant, Thierry Montangerand (39,85%), qui a déjà été à la tête de la Ville entre 2017 et 2020. Les deux s'opposeront donc le 22 mars prochain puisque les deux autres têtes de liste qui souhaitaient bri-

guer l'hôtel de ville, Jérôme Guérineau et Philippe Gommard, n'ont pas franchi la barre des 10%. « *Ce résultat est un encouragement fort pour notre équipe et pour le projet que nous portons pour Aubergenville, un projet construit avec vous, dans le dialogue et avec l'amour de notre ville. Rien n'est encore joué. Un second tour aura lieu, et il sera décisif pour l'avenir d'Aubergenville* » a réagit Virginie Meunier au soir du premier tour. ■



Virginie Meunier est en ballottage favorable face à Thierry Montangerand.

MEULAN-EN-YVELINES

Cécile Zammit-Popescu réélue sans trembler

La présidente de la communauté urbaine et maire de Meulan-en-Yvelines a été réélue pour un troisième mandat. Elle a réussi à obtenir plus de 52% des voix dès le premier tour, battant ainsi Stéphane Gauthier et Cédric Briolais.

La présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise pourra se présenter à sa propre réélection. En effet, Cécile Zammit-Popescu a remporté les élections municipales 2026 dès le premier tour en obtenant 52,59% des suffrages exprimés, raflant au passage les deux uniques places pour le conseil communautaire. Elle a largement devancé Stéphane Gauthier (35,91%) et Cédric Briolais (11,51%). Le taux d'abstention a atteint 51,25% pour cette élection, un chiffre nettement en dessous de celui de 2020 qui était de 61,28%.

Cécile Zammit-Popescu entamera dans les prochains jours son troisième mandat à la tête de la commune yvelinoise d'environ 9 000 habitants. « *Merci de votre confiance ! Nous serons et resterons toujours avec et pour les Meulanais* » a-t-elle indiqué sur ses réseaux sociaux. ■

TRIEL-SUR-SEINE

Cédric Aoun l'emporte face à Michel Berthomieu

Le maire sortant Cédric Aoun reste à la tête de la Ville. Il a battu le directeur de l'école Jean-de-la-Fontaine Michel Berthomieu en totalisant près de 60% des voix lors des élections municipales 2026 à Triel-sur-Seine.



En 2020, Cédric Aoun l'avait emporté grâce à une triangulaire.

Cédric Aoun va pouvoir se constituer une nouvelle majorité. L'édile triellois a remporté les élections municipales 2026 face à Michel Berthomieu. Malgré les polémiques qui ont émaillé son mandat, il a réussi à récolter 59,74% des voix. Par ailleurs, Triel-sur-Seine fait partie des bons élèves yvelinois puisque l'abstention n'était « *que* » de 39,36% alors qu'elle s'élève en moyenne à 45,68% sur notre territoire. De son

côté, le directeur de l'école Jean-de-la-Fontaine a annoncé respecter le choix des urnes tout en promettant d'être actif en tant que membre de l'opposition : « *Soyez assurés que nous mettrons dans notre rôle d'opposition la même rigueur et la même détermination que celles qui ont guidé notre campagne.* » Quant au vainqueur, il avait donné rendez-vous à ses soutiens place Philippe Prévost à 22h30 pour fêter cette victoire. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Quatre à la suite pour Catherine Arenou

La maire de Chanteloup-les-Vignes repart pour un quatrième mandat grâce à sa victoire lors des élections municipales 2026. Elle a battu l'ancien adjoint de Pierre Cardo, Claude Ney, en totalisant 59,02% des voix.



Il y a eu environ 400 voix d'écart entre Catherine Arenou et Claude Ney.

Sans surprise, Catherine Arenou conserve son fauteuil de maire. En effet, l'édile chantelouvaie a remporté les élections municipales de 2026 face à l'ancien adjoint de Pierre Cardo, Claude Ney. Elle a enregistré 59,02% des voix. L'élue entamera donc prochainement son quatrième mandat, elle qui est présente à l'hôtel de ville depuis 2009.

Petite déception tout de même au niveau de la participation, en baisse par rapport à 2020 : elle est de 38,87% cette année alors qu'il y a 6 ans, à quelques jours du confinement, 42,59% des personnes inscrites sur les listes électorales s'étaient déplacées dans les bureaux de vote.

« *Ce taux de participation est un message, analyse Catherine Arenou. Nous devons retisser de la proximité pour que chaque citoyen soit pris en considération.* » L'édile a également eu quelques mots pour son adversaire, qu'elle retrouvera le 22 mars à 10h lors du conseil d'installation : « *J'oublierai très vite les coups bas car il n'y a pas de place pour l'égo dans notre ville. Nous devons penser à Chanteloup avant de penser à nous-même.* » ■

ORGEVAL

Hervé Charnallet désavoué, Sophie Clerc en tête suivie d'Armande le Pellec

La liste du maire sortant d'Orgeval n'est arrivée qu'en troisième position avec 19,62%. Si une triangulaire se profile, le vrai duel sera entre Sophie Clerc et Armande le Pellec, qui ont totalisé respectivement 43,69% et 36,70%.

Il peut déjà commencer à préparer ses valises. Sur les 3 listes présentes pour les élections municipales à Orgeval, le maire sortant Hervé Charnallet est arrivé bon dernier. Il n'a recueilli que 19,62%, des suffrages exprimés, loin derrière ses deux opposantes que sont Sophie Clerc et Armande le Pellec. C'est la candidate d'Orgeval à cœur qui est pour le moment en tête avec 43,69%, celle de Vivre Orgeval totalisant 36,70%. Environ 200 voix séparent les deux

candidates qui auront donc fort à faire durant l'entre-deux-tours pour convaincre les électeurs, sachant que l'abstention a atteint 59% le 15 mars. Le score d'Hervé Charnallet a des conséquences pour Horizons. Le parti d'Edouard Philippe pourrait donc perdre un de ses rares représentants dans les Yvelines. Et à moins d'un renversement de situation, pour la première fois de son histoire, Orgeval sera dirigé par une femme. ■



Le parti d'Edouard Philippe, Horizons, va perdre un des représentants yvelinois.

EPONE

Ivica Jovic en tête de 47 voix, suivi de près par Emmanuel Bolle

Confronté pour la première fois au vote de ses administrés, l'édile sortant a totalisé 48,38% des suffrages lors du premier tour des élections municipales, à Épône. Il est suivi de très près par Emmanuel Bolle (46,68%). Ahmed Aref est loin derrière avec 4,94%.

Le maire sortant a bien failli être élu dès le premier tour, à Épône. Il est finalement poussé vers un second tour qui s'annonce particulièrement serré : Ivica Jovic a convaincu 48,38% des électeurs épônois pour ses premières élections municipales avec sa liste Dynamic Épône. En effet, l'élu avait remplacé l'ancien maire Guy Muller en cours de mandat.

Il est talonné de près par Emmanuel Bolle (46,68%) qui, avec sa liste (Épône au coeur), ne compte que 47 voix de retard sur son adversaire. Un duel très indécis attend donc les Épônois et Épônoises ce dimanche 22 mars. Le troisième candidat engagé pour ce premier tour, Ahmed Aref, n'a pas réussi à atteindre le cap des 10% : il ne compte que 4,94%. ■



Ivica Jovic pourrait perdre son fauteuil de maire dimanche prochain au profit d'Emmanuel Bolle.



HARDRICOURT

Égalité parfaite et triangulaire à venir

Les listes conduites par Stephan Noiran et Alexandre Louis comptent toutes les deux 371 voix (38,89%), au premier tour des municipales à Hardricourt. Angélique Montero-Mendez se qualifie elle aussi avec 22,22%.

Le suspens reste entier du côté d'Hardricourt : deux candidats à la mairie sont à égalité parfaite à l'issue du premier tour des élections municipales du dimanche 15 mars. Il s'agit de Stephan Noiran (Nous On Aime Hardricourt) et d'Alexandre Louis (J'aime Hardricourt), qui ont en effet convaincu 38,89% des électeurs, soit 371 voix chacun.

Un scrutin très indécis pour le deuxième tour

Ils ne seront toutefois pas les seuls à se présenter une nouvelle fois face aux électeurs pour le second tour de ce dimanche 22 mars : Angélique Montero-Mendez (Hardricourt En Action), candidate soutenue par le maire sortant Yann Scotte, comptabilise 22,22% des suffrages exprimés et se place ainsi en troisième position. C'est donc une triangulaire qui se profile à Hardricourt dans quelques jours. ■

ISSOU

Julien Petit devant Denis Gallé, Lionel Giraud va perdre la mairie

Du côté d'Issou, c'est Julien Petit qui est arrivé en tête des suffrages avec 38,80% des voix. Il devance Denis Gallé et ses 33,21%, tandis que le maire sortant Lionel Giraud n'a pas convaincu les électeurs de lui refaire confiance (27,99%).



Julien Petit est bien parti pour s'emparer du fauteuil de maire de Lionel Giraud.

L'hôtel de ville issousois va changer de locataire dans quelques jours. En effet, le maire sortant Lionel Giraud ne se classe qu'à la troisième et dernière place à l'issue du premier tour des élections municipales avec sa liste « Issou Cap Sur l'Avenir », comptabilisant 27,99% des suffrages exprimés.

Il est devancé par ses deux concurrents que sont Julien Petit (Issou

Tout Commence), arrivé en tête avec 38,80%, et Denis Gallé (Agir Pour Mieux Vivre à Issou), non loin derrière avec 33,21%. « Vous avez exprimé votre volonté d'écrire un nouveau chapitre pour Issou en nous plaçant en tête de ce premier tour. Merci ! s'est enthousiasmé Julien Petit sur ses réseaux sociaux. Mais rien n'est encore joué. Dimanche 22 mars, pour le second tour, unissons-nous pour que tout commence ici, avec vous ». ■

■ INDISCRETS

Il y en a un qui s'est trompé de ville, dimanche dernier lors des élections municipales à Poissy. Lors du dépouillement dans le bureau de vote numéro 1 à l'hôtel de ville, un bulletin a retenu l'attention des scrutateurs : au dos d'un bulletin de Karl Olive, un Pisciacais a jugé bon d'écrire « Sarah Knafo » en grandes lettres noires. Résultat ? Un bulletin nul, et quelques rires lors du dépouillement pour les assesseurs. ■

Dans certaines communes du territoire, la campagne de ces élections municipales s'est déroulée dans un climat particulièrement délétère. Notamment à Buchelay : la tête de liste « Buchelay Solidaire » et adjointe au maire sortant, Zakia Smail, a vu son domicile être tagué le lundi 9 mars dernier avec l'inscription « Dégage sale arabe ». Un acte lâche et profondément raciste qui témoigne bien du climat ambiant dans lequel s'est déroulé le scrutin. ■

À Mantes-la-Ville aussi, la campagne a connu plusieurs épisodes de violence. Nazim Bekhti peut en témoigner : le candidat de la gauche a été agressé à deux reprises lors de tractages ou de collages d'affiches. Et selon les informations de 78Actu récoltées auprès de représentants de la liste de gauche, des incidents auraient également eu lieu le jour du vote, incidents auxquels aurait été témoin le candidat Philippe Dussault. La police nationale serait intervenue pour rétablir l'ordre. ■

Fin de règne difficile à Bonnières-sur-Seine. Le maire sortant Jean-Marc Pommier, élu depuis 1995, a été battu à la surprise générale par le candidat d'opposition Cyril Samson lors du premier tour de ces élections municipales (60,01 % - 39,99 %). Non content du résultat, celui-ci a piqué une colère et a quitté la mairie sans signer les procès-verbaux réglementaires, allant jusqu'à se montrer agressif avec l'un de nos confrères du *Courrier de Mantes*. On a connu plus fair-play. ■

« Une grave usurpation ». Voilà ce que dénoncent le Parti Radical de Gauche, Place Publique et La Convention, le mouvement de Bernard Cazeneuve, à Poissy. Les partis de gauche pointent du doigt l'utilisation de leurs logos par le candidat Maxime Legrand, qui aurait revendiqué leur soutien via plusieurs moyens de communication pendant la campagne. D'ailleurs, le PRG et Place Publique soutenaient un autre candidat lors de ces élections pisciacaises : Mathieu Paranthoën, qui a finalement récolté 9,56% des suffrages. ■

JUZIERS

Cédric Guillaume s'impose face à Ketty Varin

L'ancien premier adjoint et conseiller communautaire récupère le siège de la maire sortante en totalisant 53,33% des voix, lors de ces élections municipales 2026.

On savait que ce duel fratricide, entre les deux têtes de gondole de la liste élue en 2020, allait tirailler les électeurs juziérois. Cela a bien été le cas... et c'est Cédric Guillaume qui a été plébiscité. L'ancien premier adjoint a récolté 53,33% des suffrages exprimés avec sa liste « Unis pour Juziers » lors de ce premier tour des élections municipales, face à une Ketty

Varin (Juziers Evidemment) qui n'a convaincu que 46,67% des électeurs. « Même si le résultat final ne nous est pas favorable car il s'en est fallu de moins d'une centaine de voix, votre soutien, vos encouragements et les nombreux échanges que nous avons eus tout au long de cette campagne ont été une immense source de motivation », a déclaré la liste de la maire sortante sur ses réseaux sociaux. ■



La liste de Cédric Guillaume rafle 21 sièges au conseil municipal, contre 6 pour celle de Ketty Varin.



Les résultats des autres communes

Les Alluets-le-Roi 1. Veronique Houiller 70,96 % 2. Grégory Bion 29,04 %	Gargenville 1. Yann Perron 58,87 % 2. Jean Lemaire 41,13 %	Mézières-sur-Seine 1. Franck Fontaine 70,52 % 2. Dominique Rigaldo 29,48 %
Arnouville-les-Mantes 1. Véronique Royer-Lucotte 53,41 % 2. Patrick Dodin 46,59 %	Guernes 1. Jean-François Messin 50,1 % 2. Frédéric Heyblom 49,9 %	Mézy-sur-Seine 1. Michel Charron 55,37 % 2. Fabrice Zuccarelli 44,63 %
Auffreville-Brasseuil 1. Laetitia Fayolle 57,01 % 2. Julien Seraffin 42,99 %	Guerville 1. Yann Tatard 53,69 % 2. Evelyne Placet 46,31 %	Mousseaux-sur-Seine 1. Gérard Ours-Prisbil 65,23 % 2. David Poutrelle 34,77 %
Aulnay-sur-Mauldre 1. Philippe Le Pêcheur 60,72 % 2. Jean-Christophe Charbit 39,28 %	Guitrancourt 1. Nicolas Regnault 58,22 % 2. Patrick Lanot 41,78 %	Rolleboise 1. Yvette Brunet 59,44 % 2. Bruno Hocde 40,56 %
Buchelay 1. Stéphane Tremblay 65,64 % 2. Zakia Smail 34,36 %	Médan 1. Karine Kauffmann 65,95 % 2. Laurence Lelarge 34,05 %	Sailly 1. Catherine Davillars 50,88 % 2. Gerard Béguin 49,12 %
Drocourt 1. Dominique Pierret 75,79 % 2. Marie Sophie Rosentritt 24,21 %	Méricourt 1. Philippe Jumeaucourt 51,14 % 2. Liliane Cilleros 48,86 %	Vert 1. Jocelyne Reynaud-Léger 54,25 % 2. Abdel Berramdane 45,75 %
Porcheville 1. Alec Jaltier 63,19 % 2. Bruno Morosinotto-Hanamot 16,52 % 3. Lotfi Dahmani 8,47 %	Rosny-sur-Seine 1. Michel Roynéau 53,86 % 2. Abdelnacer Ziouche 25,71 % 3. Radouane Boudjema 20,43 %	

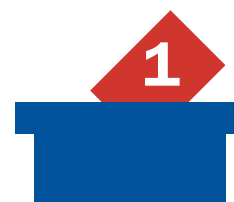
Les chiffres du premier tour dans la Vallée de Seine

54,32%

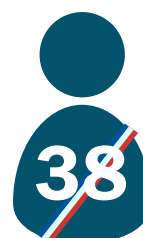
Le taux de participation dans le département, et ce n'était pas gagné puisqu'à midi, les Yvelines faisaient partie des trois départements où l'on s'était le moins déplacé pour voter.



Le nombre de villes de la communauté urbaine où il y aura un second tour ce dimanche 22 mars.



Le nombre de voix qui a permis de faire basculer l'élection à Guernes. C'est Jean-François Messin qui l'emporte d'une courte tête.



Le nombre de maires sortants réélus pour un nouveau mandat dans la communauté urbaine à l'issue du premier tour des élections municipales. On parlait de prime au sortant...

NOUVEAU À MANTES-LA-VILLE

PASSEZ ENFIN DE LOCATAIRE À PROPRIÉTAIRE !

VOTRE 2 PIÈCES
à partir de
653,27 €⁽¹⁾
par mois

ESPACE DE VENTE
116 bis, av. Jean Jaurès
à Mantes-la-Ville

Appartements neufs
du 2 au 5 pièces, à 5 min* de la gare

En co-promotion

nexity.fr | **01 73 604 603**

Prix d'un appel local

nexity



* Source : Google Maps. Temps et distance donnés à titre indicatif. (1) Exemple d'un financement pour une opération d'acquisition de résidence principale sur un appartement 2 pièces lot 2103 dans la résidence Opaline à Mantes-la-Ville (78), d'un montant de 182 000 € avec 20 000 € d'apport (hors frais de notaire et de prêt), par un couple, primo accédant sans personne à charge, dont le revenu fiscal de référence en 2024 était de 23 000 €, bénéficiant d'un PTZ+. Voir le détail du financement dans notre espace de vente. NEXITY GRAND PARIS - RCS Nanterre 334 850 690 - 2 rue Olympe de Gouges - CS 90062 - 92665 Asnières-sur-Seine Cedex. Architecte : UZD. Perspectivistes : La Fabrique à Perspectives et Vision Studio. Conception : AGENCE JFLA - 03/2026

LIMAY

« Je joue à l'instinct » : ce Limayen va jouer pour 100 000 euros en finale du Winamax Poker Tour

Ce week-end, Michel se rendra au Pasino Grand Partouche d'Aix-en-Provence avec des milliers de participants pour tenter de devenir champion de France de poker. Rencontre avec un joueur « nature ».

■ MAXIME MOERLAND

Ses premiers souvenirs autour d'une table de poker, ils remontent à 10, 15 ans. « J'ai commencé à jouer comme ça, entre potes », se souvient Michel. Depuis, ce démenageur limayen de 56 ans a su parfaire son bluff : il fait partie des qualifiés pour la finale du Winamax Poker Tour qui se déroulera du 20 au 30 mars au Pasino Grand Partouche d'Aix-en-Provence.

Toutefois, loin de lui l'idée de se pavaner. « Depuis que je joue en ligne, j'ai perdu plus d'argent que je n'en ai gagné », admet-il. Franchement, j'ai eu de la chance ». Nul doute qu'il en faut un peu, de la chance, pour briller au poker. Mais c'est aussi son flair qui a permis à Michel, lors de la finale régionale à Paris, de faire partie des 16 joueurs qualifiés... sur 1 013 participants !

S'il qualifie le poker « d'addiction » plutôt que de passion, il assure jouer tous les soirs « pour le plaisir », et se limiter à des mises « raisonnables ».

« Mon plus gros gain lors d'un tournoi, c'est 90 euros », glisse-t-il. Bien loin du pactole auquel il peut prétendre en tant que finaliste : l'année dernière, le vainqueur était reparti avec la modique somme de 175 000 euros.

N'importe qui tremblerait au moment de se lancer dans une partie avec de telles sommes à la clé. Mais pas Michel. « Je pars l'esprit tranquille », insiste le Limayen. Je me

dis que ce serait con d'arriver jusque là et de rentrer « brocouille », mais moi, je joue nature, je joue à l'instinct, avec mon calcul du moment où j'ai la chance ». Car elle est là, la clé du poker pour lui : savoir saisir sa chance. « Quand, vous l'avez pas, vous l'avez pas », explique-t-il. Il y a des périodes. Parfois, vous allez rien toucher, et à une certaine période qu'il faut calculer, vous touchez tout ce que vous jouez. Et ça va durer 4, 5 mains. Il faut saisir cette chance là, calculer quand ça sort et quand ça ne sort pas, car chacun autour de la table a son moment de chance. Pour moi c'est ça le poker : les moments ». Espérons alors que ce week-end, Michel parvienne à saisir le sien. ■



Habitué des tables en ligne de Winamax, Michel va se frotter au gratin du poker, ce week-end.

■ EN BREF

LIMAY

250 postes à pourvoir pour la future plateforme IKEA

En vue de son ouverture en juin prochain, le géant suédois lance une vaste campagne de recrutement au cœur du territoire, avec un job dating le 9 avril.



Dans nos colonnes, le directeur de l'Agence Seine-Aval Mariusz Wiecek affirmait sa volonté de « favoriser l'emploi local » pour la future plateforme logistique d'IKEA.

Le paysage économique de Limay change de dimension. À l'approche de l'inauguration de sa plateforme logistique sur le port de Limay, IKEA lance officiellement le recrutement de ses 250 premiers employés, un chiffre qui devrait doubler à terme. Pour transformer l'essai, une nouvelle session de job dating se tiendra le 9 avril à la salle Christiane Faure. L'accès à cette journée est sec-

torisé : les candidats de moins de 26 ans sont invités à passer par la Mission Locale, tandis que les profils de 26 ans et plus doivent contacter leur conseiller France Travail. Cette implantation n'est que la première étape d'une ambition plus vaste : d'ici 2030, près de 1 000 emplois supplémentaires sont attendus sur la zone des Hauts Reposoirs et au Port de Limay. ■

LES MUREAUX

ArianeGroup, acteur stratégique de la dissuasion nucléaire française

La ministre des Armées Catherine Vautrin était en déplacement aux Mureaux le 11 mars dans les locaux d'ArianeGroup. Car les activités militaires du groupe franco-allemand relèvent de la plus haute importance pour la dissuasion nucléaire française.

■ AURELIEN BAYARD

Lors de son discours à l'Île Longue (Finistère) du 2 mars dernier, le président de la République Emmanuel

Macron a rappelé l'un des principes fondamentaux de la doctrine nucléaire française : la souveraineté

nationale. Nous devons donc être en capacité de produire nos propres missiles, ce qui est le cas grâce à ArianeGroup et son site muriautin, que Catherine Vautrin, la ministre des Armées, a pu visiter le 10 mars. En effet, le groupe issu de la joint-venture entre Safran et Airbus conçoit et fabrique le M51.3, qu'il revendique comme « invulnérable » et « imparable ».

Ce missile mer-sol fonctionne de la manière suivante. Il est d'abord lancé depuis l'un de nos sous-marins nucléaires. Après trois minutes, il quitte l'atmosphère pour rejoindre l'espace à une altitude supérieure à 2 000 kilomètres. Une demi-heure plus tard, il revient sur Terre à la vitesse de 20 000 km/h (Mach 20) pour atteindre sa cible quelques secondes plus tard. Et bien que le chiffre exact de leur portée soit confidentiel, le M51.3 peut traverser un continent.

La présentation fait froid dans le dos, mais Catherine Vautrin ne

saurait déroger à la maxime prônée à l'auteur romain Végèce, si vis pacem para bellum. « Si je devais illustrer l'année 2026, commencée-t-elle, nous ne sommes que le 10 mars et nous avons déjà connu le Venezuela, le Groënland et maintenant l'Iran. Vous voyez la nécessité pour notre pays à être prêt ? » Par ailleurs, si la France n'est pas en économie de guerre, d'un point de vue cynique, la supply chain complète du M51.3 fait travailler environ 7 000 personnes. Et cette politique du « glaive et du bouclier » n'est pas prête de s'arrêter.

« C'est l'État qui décidera »

ArianeGroup planche depuis 2019 sur un planeur hypersonique. En plus de sa vitesse, sa trajectoire faite de rebonds le rend imprévisible et donc difficile à contrer pour les systèmes anti-aériens. Baptisé V-MAX, son utilisation n'est pas encore totalement définie. Il pourrait aussi bien servir pour le civil comme pour le militaire, « c'est l'État qui décidera » tranche

un représentant d'ArianeGroup. Et puisque le « bouclier » a été évoqué, il faut donc parler d'Helix, le premier réseau européen de surveillance spatiale actif depuis 2009. Il fournit des données très précises de positionnement et d'orbitographie des objets spatiaux en orbite basse, moyenne et géostationnaire, donnant l'alerte en cas de comportement inhabituel.

« Parce nous savons regarder le monde tel qu'il est, nous sommes en capacité de continuer à inventer des technologies qui protègent la liberté » assure Catherine Vautrin, félicitant au passage toutes les équipes opérant sur ces projets. Dorénavant, le prochain défi de la France sera de mettre en œuvre un développement stratégique conventionnel avec d'autres pays européens afin de poursuivre cette dissuasion avancée. Actuellement, huit pays sont autour de la table des négociations dont l'Allemagne et l'Italie. La France serait le fer de lance de cette coopération puisque notre pays est le seul à disposer d'une dissuasion aéroportée et aéronavale opérationnelle. ■



La ministre des armées Catherine Vautrin a pu également voir le premier étage de la fusée Ariane 6.

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Pont d'Achères : Eddie Aït exige « l'arrêt des travaux » sur le Chemin vert

Suite au constat de ce qu'il considère être des « travaux non autorisés » menés par Enedis, le maire a « immédiatement exigé l'arrêt des travaux ».

« C'est une intervention en totale contradiction avec les règles élémentaires de gestion de notre espace public ». C'est un Eddie Aït remonté qui a pris la parole sur ses réseaux sociaux, le jeudi 12 mars dernier. Le maire de Carrières-sous-Poissy a dénoncé des « travaux non autorisés » entrepris par la société Enedis sur le Chemin vert, le long de la RD22, dans le cadre du projet de liaison routière RD30-RD190, dit du pont d'Achères. « Le constat est simple : aucune demande d'autorisation n'a été adressée à la mairie, aucun accord formel n'a été donné », assure l'édile, qui a « immédiatement exigé l'arrêt des travaux ». Le maire, qui a contacté par courrier le Conseil départemental en ce sens, juge « indispensable de faire une pause pour clarifier la maîtrise foncière des parcelles, prendre réellement en compte les enjeux environnementaux (notamment après les déboisements de l'Île de la Dérivation) et discuter de l'utilité réelle de ce projet face à vos attentes en matière de mobilité durable ». ■



■ EN IMAGE

MAGNANVILLE

10 ans après, les époux Schneider-Salvaing ne sont toujours pas oubliés

Le 11 mars revêt toujours un caractère particulier pour Magnanville, car la commune de 6 400 habitants compte malheureusement dans ses rangs deux victimes du terrorisme : Jessica Schneider et Jean-Baptiste Salvaing, assassinés par Larossi Abballa le soir du 13 juin 2016. « Alors qu'on se remettait des attentats du Bataclan, on n'imaginait pas que notre territoire serait touché par cela » lâche avec émotion l'édile local Michel Lebouc. Bien que cela fasse déjà 10 ans que le couple de policier a été tué, « le souvenir demeure ». D'ailleurs, pour cet anniversaire bien particulier, la Municipalité réfléchit à comment le commémorer. ■

LES MUREAUX

Le Festival de l'emploi de retour en avril

Du 7 au 9 avril, l'Espace des habitants accueille la 5^e édition du Festival de l'emploi et de la création d'entreprise. Un rendez-vous incontournable pour les porteurs de projets, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

Organisé par la ville des Mureaux, le Festival de l'emploi et de la création d'entreprise s'apprête à se déployer sur trois journées thématiques, à l'Espace des habitants des Mureaux. Le mardi 7 avril, de 14h à 20h, l'accent sera mis sur la création et la croissance d'entreprise, offrant un accompagnement précieux aux futurs entrepreneurs.

Le mercredi 8 avril, de 14h à 17h30, la manifestation se transforme en un double forum consacré à l'apprentissage et aux jobs d'été. Cette séquence vise particulièrement les étudiants et les jeunes à la recherche d'une formation en alternance ou d'une première expérience professionnelle saisonnière. Le festival s'achèvera le jeudi 9 avril, de 14h à 17h30, avec une journée dédiée à l'emploi et au handicap. Ce volet inclusif favorise les échanges directs entre recruteurs et candidats. Le programme complet est à retrouver sur le site internet de la ville (www.lesmureaux.fr). ■

SOTREMA
www.sotrema-environnement.fr

Engagés par nature, experts par métier

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

LES MUREAUX Une association perd son procès face à la Préfecture pour l'utilisation de drones

L'association Vigie Liberté avait saisi le tribunal de Versailles pour contester l'utilisation de drones par la Préfecture dans le but de surveiller des zones spécifiques aux Mureaux. Le juge a débouté l'association le 19 décembre 2025.



La Préfecture a autorisé la police nationale à utiliser des drones aux Mureaux afin d'endiguer le phénomène de rodéos urbains.

Par un arrêté du 12 décembre 2025, le préfet des Yvelines Frédéric Rose avait autorisé les services de la police nationale, pour la période du 15 décembre 2025 au 15 janvier 2026, à procéder à la captation, à l'enregistrement et à la transmission d'images au moyen de caméras installées sur deux drones, chaque jour entre 14h et 20h, dans un secteur délimité de la commune des Mureaux, dans le but d'endiguer les rodéos urbains. Le jargon est certes technique et quelques peu rébarbatif, mais il reste indispensable dans l'élaboration des arrêtés. En effet, s'ils ne sont pas délimités dans le temps et dans l'espace, ils peuvent être retoqués.

Malgré cela, l'association Vigie Liberté, présidée par Amine El-bahi, un éditorialiste sur CNews, avait demandé le 18 décembre aux juges du tribunal administratif de suspendre ledit arrêté. Les motifs avancés étaient les suivants : veiller au respect de la protection des

données personnelles des individus et agir en faveur du droit pour tout individu de circuler, se réunir et se rassembler dans l'espace public ou les lieux accueillants du public.

Le tribunal a rejeté cette suspension. Tout d'abord, il a noté dans « aucune des mentions de ses statuts ni d'autres pièces produites » par Vigie Liberté que l'association ou un de ses membres pouvait être concerné par la captation d'images par

les drones. Ensuite, l'arrêté était motivé par « la nécessité de prévenir des risques de troubles à l'ordre public générés par la recrudescence récente de rodéos urbains dans trois quartiers de la commune de Mureaux ». Enfin, la zone géographique et temporelle étant bien circonscrite, les juges n'ont rien noté d'illégal dans les actions décidées par la Préfecture. Ils ont donc rejeté la demande de Vigie Liberté le 19 décembre et ont rendu publique cette décision le 12 mars. ■

PORCHEVILLE Les cambrioleurs trahis par une boîte de préservatifs

4 mineurs ont cambriolé la propriété d'un sexagénaire située impasse des Dahlias à Porcheville le 9 mars. En plus de l'avoir violenté, ils lui ont subtilisé ses clefs et une boîte de préservatifs. C'est grâce à celle-ci que les policiers ont eu la certitude de tomber sur les auteurs du vol.



Suite à ses blessures, le sexagénaire a été transporté à l'hôpital de Mantes-la-Jolie.

Un sexagénaire de Porcheville a passé une mauvaise soirée le 9 mars. Il a vu quatre jeunes individus – des adolescents âgés entre 13 et 17 ans – pénétrer son domicile en forçant ses volets et en brisant une de ses fenêtres. Ils l'ont ensuite violenté. Le Porchevillois de 60 ans a reçu plusieurs coups avec une louche trouvée sur place et s'est fait brûler le cuir chevelu avec un briquet.

Les quatre voleurs s'enfuient en emportant les clefs de la propriété de la victime ainsi qu'une boîte de préservatifs. La victime du cambriolage a ensuite appelé le 17 et les effectifs de la BAC effectuent une ronde dans les environs. Ils tombent alors sur un groupe de jeunes qui correspondait également au signalement de l'homme de 60 ans.

Les forces de l'ordre les fouillent et tombent alors sur la fameuse boîte de préservatifs. Certains d'être ainsi tombés sur les bons fauteurs de trouble, les policiers sont confortés par la victime qui les reconnaît formellement. ■

MANTES-LA-VILLE Collision entre un bus et une voiture : une dizaine de blessés légers

Un accident s'est déroulé le 10 mars à Mantes-la-Ville, au niveau de la station Total. Un bus express A14 et une voiture se sont percutés, provoquant une dizaine de blessés légers.

Plus de peur que de mal. On ne connaît pas encore les circonstances précises de cet accident survenu vers 17h30 au niveau de la station Total Chanteraine à Mantes-la-Ville, mais dans tous les cas, il est certain de la violence du choc du face-à-face entre une voiture et un bus express A14 qui transportait une vingtaine de passagers. L'impact était tel que la porte du bus a été arrachée et a fini sur la chaussée. Les sapeur-pompiers et

la police sont ensuite arrivés pour porter secours aux éventuelles victimes ainsi que pour sécuriser la zone. Fort heureusement, on ne dénombre qu'une dizaine de blessés légers dont deux présents dans la voiture. Celles-ci ont été ensuite transportées à l'hôpital François-Quesnay de Mantes-la-Jolie afin de s'assurer de leur état de santé. La circulation a été fortement perturbée pendant quelques heures, le temps de dégager les voies. ■



La porte du bus a été arrachée par la puissance du choc.

ECQUEVILLY Un proche de la famille royale saoudienne agressé à une station-service

Dans la nuit du 10 au 11 mars, deux individus ont carjacké un homme qui se reposait dans sa voiture sur le parking d'une station-service à Ecquevilly. Il serait le fils d'un conseiller du prince d'Arabie Saoudite.

Une sieste pas du tout réparatrice. Le 11 mars, aux alentours de 4h du matin, un homme de 38 ans d'origine saoudienne décide de se reposer à l'intérieur de sa Mercedes Classe E de location. Garé sur le parking d'une station-service d'Ecquevilly, il se dit que rien ne lui arrivera. Sauf que, comme nous l'apprend le *Parisien*, le trentenaire a ensuite été traîné de force hors de son véhicule puis roué de coups.

En plus de repartir avec le véhicule, les deux agresseurs ont extorqué à la victime 2000 euros en espèces, ses papiers d'identité ainsi que son téléphone portable. D'après le quotidien d'informations régionales, le trentenaire a été transporté à l'hôpital de Meulan-en-Yvelines car il souffrait de blessures au niveau du nez. Par ailleurs, le Saoudien ferait par-

tie des proches du prince d'Arabie Saoudite, Mohammed Ben Salman : son grand-père dirigerait l'entreprise pharmaceutique « Jamjoom Pharma », et son père serait conseiller de la famille royale. L'enquête a été confiée au commissariat de Saint-Germain-en-Laye. Pour le moment, aucune personne n'a été interpellée. ■



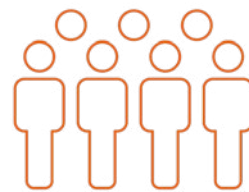
L'enquête a été confiée au commissariat de Saint-Germain-en-Laye. Pour le moment, aucune personne n'a été interpellée.

LES ENGAGEMENTS DE SEPUR

Engagés pour des
territoires
plus durables



Engagés pour une
responsabilité
sociale forte



Engagés pour des
territoires connectés



Retrouvez plus de détails sur nos
engagements sur sepur.com



SPORT

LA REDACTION

HANDBALL

Rafiu Salami, big boss des Mureaux et du Nigeria

L'entraîneur de l'équipe senior de handball des Mureaux s'occupe aussi de la sélection nationale du Nigeria. Pour ces deux équipes, Rafiu Salami mise sur les mêmes ingrédients : de la jeunesse, de la rigueur mais aussi du rire. Pour les emmener le plus haut possible.

AURELIEN BAYARD



Cela fait 5 ans que Rafiu Salami entraîne la sélection nigérienne.

reaux, Ndlr) *que j'avais la CAN en janvier. Il m'a répondu pas de souci* » explique le fan de Daniel Narcisse. Depuis, c'est 16 victoires en autant de match de Département 2 et une route bien tracée pour enchaîner une deuxième promotion de suite. Harouna, l'un de ses protégés, révèle le secret de cette invincibilité : « Ça fait deux ans qu'on gagne tout mais on avait besoin d'un plan de jeu carré. » Noé, son coéquipier renchérit. « Il m'a redonné goût au handball, c'est le meilleur entraîneur que j'ai eu » lâche-t-il en souriant.

Si la tactique reste importante, la rigueur l'est tout autant. Durant les entraînements, il n'est donc pas rare de voir le Super Eagle (surnom de l'équipe du Nigeria) s'exaspérer quand ses joueurs ne respectent pas les consignes. Samy s'arme alors de son ardoise et de son feutre Velléda pour réexpliquer, en haussant plus ou moins le ton. Pas de fioritures non plus. Il faut d'abord maîtriser les bases avant de se permettre certains gri-gri. Pour les petits jeunes qui tentent – et ratent le plus souvent – des roucoulettes (tir consistant à donner à

la balle un effet de rotation à l'aide du poignet), la sanction peut aller jusqu'à plusieurs aller-retours de terrain. Toutefois, Rafiu n'oublie pas le plaisir et la bonne humeur. Capable de répondre « *quoicou-beh* », il accepte quelques vannes de la part de ses joueurs. « *Il est très à l'écoute* » révèle Noé.

Avec son groupe muriautain, il a comme objectif de les faire monter à l'échelon régional. Quant à sa sélection, c'est ni plus ni moins une deuxième participation à un championnat du monde qu'il vise. Les Nigériens ont d'ailleurs été à deux doigts de composter leur ticket pour celui de 2027 en Allemagne. Lors du championnat d'Afrique des Nations qui se déroulait au Rwanda du 21 janvier au 31 janvier 2026, les cinq premières places étaient qualificatives pour le mondial et les ouailles de Samy ont terminé... 6^{ème}. « *J'avais quelques absents et un groupe un peu moins fort mais collectivement ça a pris*, analyse le coach. *Là on a vu qu'on était proche et les joueurs prennent conscience de leur véritable potentiel.* » Le rendez-vous est donc pris pour 2029 où une partie de la compétition se jouera... en France. « *Ce serait un rêve de jouer contre les Bleus, ça reste une des meilleures équipes du monde* » lâche Samy. ■

PARACHUTISME

Le Morainvillois Ludovic François en argent au Championnat de France en soufflerie

Le parachutiste yvelinois et ses trois acolytes des « Biscottes B17 » se sont distingués lors du Championnat de France de Vol Relatif Vertical et Disciplines Artistiques, les 6 et 7 mars à la soufflerie Windalps, à Méry.

Après deux médailles de bronze lors des Championnats de France de Wingsuit en août dernier, Ludovic François a ajouté une nouvelle timbale à sa collection. Le parachutiste morainvillois a en effet ramené une médaille d'argent lors du Championnat de France de Vol Relatif Vertical et Disciplines Artistiques, qui s'est tenu les 6 et 7 mars derniers à la soufflerie Windalps, à Méry.

Une nouvelle médaille en équipe

Sa team des « Biscottes B17 », composée de Stéphane Banière, Nicolas Faure, Anthony Malie et de lui-même, s'est en effet adjugée la deuxième place du podium dans la catégorie Vol Relatif Vertical à 4. Une belle récompense lors de cette compétition qui a réuni une cinquantaine de compétiteurs venus des quatre coins de la France. ■

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois chute face à la réserve du Red Star

Les Mantais ont enchaîné une deuxième défaite de rang, samedi dernier sur le terrain de la réserve du Red Star (2-0). Sans victoire en championnat depuis plus d'un mois, ils quittent le podium de la poule A de Régional 1.

Invincibles en début de saison, voilà que les joueurs du FC Mantois ne parviennent plus à trouver

le chemin du succès. Défaits par l'Espérance Aulnaysienne avant les vacances, ils n'ont pas su prendre le



La saison, qui avait pourtant bien commencée, tourne petit à petit au cauchemar pour le FC Mantois.

meilleur samedi dernier lors du choc du week-end en cette poule A de Régional 1, sur la pelouse de l'équipe réserve du Red Star.

Trois défaites en quatre rencontres

Battu sur le score de 2 buts à 0, le club mantais, qui compte trois défaites sur ses quatre dernières rencontres, chute du podium après l'avoir occupé pendant une grande partie de la saison. Une déception, forcément, d'autant plus que l'écart se creuse petit à petit sur le groupe de tête. Bien que battus eux-aussi, les joueurs du FC Saint-Brice comptent toujours cinq points d'avance sur le FC Mantois avec 30 points. Juste derrière, le Red Star 2 se rapproche petit à petit avec 29 points, tandis que l'US Saint-Denis, qui vient de doubler les Mantais, en compte 26, soit un de plus que nos Yvelinois. Pour continuer à rêver d'une promotion à l'étage supérieur, il faudra impérativement l'emporter dès ce samedi, à domicile face à l'Entente Sannois-Saint-Gratien. ■

BASKET-BALL

NM1 : Poissy rate la passe de trois

Après deux victoires lors de leurs deux derniers matches, le Poissy Basket n'a pas su prendre le meilleur sur Saint-Vallier, le vendredi 13 mars dernier.



Il faudra vite réagir dès cette semaine côté Pisciacais, avec deux rencontres prévues face à Lyon ce mardi et le Pays Salonnais vendredi.

Pourtant bien lancés dans cette phase de play-down de Nationale Masculine 1, les Pisciacais se sont heurtés à un mur, la semaine dernière. Et pourtant, la rencontre avait bien débuté face à Saint-Vallier, au complexe sportif Marcel Cerdan. Devant à l'issue du premier quart-temps (26-19), les joueurs du Poissy Basket semblaient bien partis pour poursuivre leur bonne série. Toutefois, les vi-

siteurs sont petit à petit revenus au score, notamment grâce à un Justinas Jogminas des grands soirs (22 points, 12 rebonds, 10 passes décisives)... jusqu'à arracher les prolongations. Et c'est là que tout s'est effondré pour les Pisciacais, qui n'ont réussi à inscrire le moindre point. Résultat : une défaite 98 à 84 qui, on l'espère, ne laissera pas trop de traces dans les esprits côté Jaune et Bleu. ■



Aménager

Aménager des routes plus durables,
rendre les villes plus attrayantes,
participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

CULTURE LOISIRS

■ MAXIME MOERLAND

Tout a commencé avec une bande de potes, dans les années 90. Fanas de vinyles, de cinéma et de bande dessinée, ils décident de donner vie à un nouveau rendez-vous culturel sur la commune de Limay. « On a eu l'idée, il y a 30 ans, de faire un salon, parce qu'il n'y en avait pas du tout dans la région, se souvient Bruno Petit. L'idée, c'était de réunir des amateurs, des collectionneurs et des curieux ».

Membre fondateur de l'association Big Bande Vexinée, c'est aujourd'hui avec fierté qu'il parle de la *Foire Disques BD-Cinéma*, événement par des passionnés pour des passionnés, et qui a bien grandi depuis sa création : ces dernières années, ce sont pas moins de 1500 visiteurs qui ont arpenté le gymnase Guy Moquet lors de chaque édition, notamment pour mettre la main sur des vinyles rares, particulièrement prisés. « *L'objet en lui-même est très ancien, et en même temps, c'est un objet mythique*, souligne-t-il au moment d'expliquer le regain d'intérêt pour ces disques vieux de plus d'un siècle. Avec sa

LIMAY

Une centaine d'exposants pour fêter les 30 ans de la Foire Disques BD-Cinéma

L'événement annuel de l'association Big Bande Vexinée revient au gymnase Guy Moquet de Limay, le week-end des 28 et 29 mars, avec une centaine d'exposants au rendez-vous.



La Foire Disques BD-Cinéma de Limay a su s'imposer comme un rendez-vous incontournable pour les collectionneurs du Mantois.

pochette, le fait de le sortir, de le mettre sur une platine... c'est tout un rituel ».

Pour la 29^{ème} édition de la foire le week-end des 28 et 29 mars, les cinéphiles ne seront pas en reste avec plus de 10000 affiches de cinéma à des tarifs allant d'une poignée d'euros pour les plus communes à une quarantaine pour les pièces les plus demandées. Quant à la bande dessinée, qui tient une place importante dans l'événement, elle sera mise à l'honneur avec la présence d'auteurs en dédicace, mais aussi d'une exposition autour de Jesse Owens, des miles et des miles, Prix 2025 de la BD aux couleurs du blues, par Gradimir Smudja. Les vi-

siteurs pourront également jeter un coup d'œil aux créations de Jérôme Delangre, artiste du Graf Park, ou encore aux photographies de Jean-Louis Rancurel, qui a immortalisé de nombreux artistes. L'atelier jazz du Conservatoire à Rayonnement Communal de Limay assurera quant à lui une entracte musicale de 16h30 à 17h30.

Pour prendre part à cette grande messe annuelle de l'association Big Bande Vexinée, il faudra sortir 1 euro symbolique. L'intégralité de l'argent récolté sera reversé à l'école Maurice Quettier de Limay et à la Compagnie de cirque des Contraires. ■

VALLEE DE SEINE

Le festival Les Pépites Sonores revient pour faire rêver le jeune public

Du 22 mars au 5 avril, plusieurs communes de la Vallée de Seine accueilleront la 13^{ème} édition de ce rendez-vous culturel dédié au jeune public, entre hip-hop, contes musicaux et pop enfantine.

La scène locale se prépare-t-elle à accueillir une nouvelle génération de mélomanes ? En tout cas, cette

année encore, le festival pour jeune public *Les Pépites Sonores* mise sur une diversité de genres pour cap-

tiver les enfants : le coup d'envoi sera donné le dimanche 22 mars au Sax avec les aventures pop d'*Ego le cachalot*, portées par David Delabrosse. Le rythme changera dès le mercredi 25 mars avec le hip-hop dynamique des Frères Casquette, avant de laisser place aux univers narratifs de Smartville ou au conte musical de *Boucle d'or et les trois ours* le week-end suivant.

La force de cette édition réside dans sa volonté de proximité. Si Le Sax reste le cœur du festival, les « *Pépites* » s'exportent chez les voisins, notamment au Château Éphémère de Carrières-sous-Poissy pour un concert de jouets, à Chanteloup-les-Vignes, Andrésy ou encore à la médiathèque de Poissy. Ce parcours sonore se conclura le 5 avril par un concert du groupe ZUT. Pour accéder à ces représentations, dont les tarifs s'élèvent généralement à une dizaine d'euros, les familles peuvent s'adresser directement à la billetterie du Sax au 01 39 11 86 21 ou effectuer leurs réservations par courriel à l'adresse reservation@lesax-achères78.fr. ■



De nombreux concerts attendent les familles aux quatre coins du territoire.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Frank Leboeuf fait son cabaret

La comédie *Coup de bluff au cabaret*, écrite et mise en scène par Nicolas Vitello et jouée, notamment, par l'ancien champion du monde, sera de passage à l'espace Maurice Béjart ce vendredi 20 mars à 21h.

Après de belles années de gloire, le cabaret des deux frères Claude et Michaël est en faillite. Malgré l'aide de Celeste, meneuse de revue à la retraite, ils peinent à redonner à l'établissement sa grandeur d'antan. Jusqu'au jour où Tonio, escroc recherché, décide par la force de s'y cacher pour réussir sa cavale. Lorsque la police débarque, tout ce joli monde va tenter de jouer un rôle pour cacher les secrets de chacun. Mais aucun n'imaginera qu'entre jeux de rôles, coups de bluff et quiproquos,

l'énorme vérité qui va éclater pourra enfin sauver le cabaret !

Cette comédie mêlant rires et vrai show de cabaret sera à découvrir ce vendredi à l'espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine, avec la troupe de Frank Leboeuf, Nicolas Vitiello, Christine Lemler, Véronique Demonge réunie pour la 5^{ème} fois. Les billets, aux tarifs de 9 à 41 euros, sont à retrouver sur le site billetterie-espacemaurice-bejart.mapado.com. ■



Les billets, aux tarifs de 9 à 41 euros, sont à retrouver sur le site billetterie-espacemauricebejart.mapado.com.

MANTES-LA-JOLIE

Le Jamel Comedy Club prend ses quartiers à l'espace Brassens

La scène de l'Espace Brassens s'apprête à vibrer au rythme du stand-up avec le passage de la Troupe du Jamel Comedy Club, le vendredi 27 mars à Mantes-la-Jolie. Véritable institution créée par Jamel Debbouze en 2006, ce collectif de six artistes assure la relève avec un spectacle mêlant vanes acérées, sketches et happenings improvisés. Pendant une heure et demie, les nouveaux talents du

premier « *label* » humour français s'enchaînent pour conquérir le public. La soirée débutera à 20h30 au 18 rue de Gassicourt, avec une ouverture des portes et du bar dès 19h30. Côté tarifs, l'accès est fixé à 14 euros en plein tarif, avec des options à 8 euros et 6 euros pour les tarifs réduits et abonnés. Les réservations sont conseillées via la billetterie en ligne ou au 06 42 76 51 19. ■

MANTES-LA-JOLIE

Le Salon de la chasse revient pour une nouvelle édition

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage reprend ses quartiers sur l'île Aumône du vendredi 27 au lundi 30 mars. Véritable référence de la filière cynégétique depuis plus de 25 ans, l'événement accueille 400 exposants et près de 10000 marques au parc des expositions Michel Sevin de Mantes-la-Jolie. Durant quatre jours, les visiteurs pourront découvrir les dernières nouveautés du marché tout en profitant d'animations variées : démonstrations ca-

nines, ball-trap, tir à l'arc ou encore sanglier courant. La gastronomie sera également à l'honneur avec bars à huîtres, foie gras et autres truffes, sans oublier le célèbre tournebrotte Gueuleton. Le pass journée est fixé à 15 euros et l'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans. Les portes ouvrent à 10h30 le vendredi et dès 9h le reste du week-end. Toutes les réservations et informations d'accès sont disponibles sur salondela-chasse.com. ■

JEUX

SUDOKU : niveau facile

9						8	7
7	4	6	8		1	2	9
3	5		2	9	7		1
	3	7		6	2	1	4
	9	5			8		3
		4	3	1	9		7
6	7	2	1			5	4
5	1			4	6		3
	8		9			7	1

	7	5	1	4	8		9
	3			2	6	1	8
	1		6	3			7
9		6	7			2	
				4		6	
7	4	3		6	5	8	9
5	8			6	3	4	
		4		2		5	6
1	6	7	4	5		8	

	4			9			
	6	2	8	5	1	9	4
	9	1		6	4	5	
2	7		9	1			6
6	3	8			2	1	9
	5		3			4	2
		7		2			3
9		3	6	4		8	5
	8	6	1	3	9	2	4

SUDOKU : niveau moyen

	2	9				3	4	5
4		5					7	6
			5	6	4			
5			3	1		6	2	
							3	
	3	6	9		5			7
	1	2	4				6	
	5				2		1	
7		4			1		5	2

	1		9	7		2		
5			1	6		7		
9		4			2		1	
6	3	7	4		8	5	2	1
							3	
	5		3		6	4		
2				9		6	7	
		1	2		7	9		
7	9	5			8	4		

5			9					
7			3		6	8	9	
8	9	1	4		7	3		6
	5			3				8
8		7		2			1	3
	1			4	5	9		2
			6	9	4			5
	3	5				6		4
		4						9

SUDOKU : niveau difficile

	6				8	3		
2				3			4	
			5			8		
8						7	3	
7			8		4	5		
		5				4		
					6			
	8		4	9				

7		9	1	8		2		
				5				
5	6		9				3	
		6				5		4
			7				9	
9	2	3	5	1			7	
		7	3			1		
				7			5	
6			4		1	3	8	

	4							
8			1	7				
	7			8			2	6
			6				3	9
			3	4		7		8
	8	7	5					
			8			6	9	
		8	7				5	
3				4	5			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°475 du 11 mars 2026 :

niveau facile

9	4	3	7	1	8	6	5	2
2	1	7	4	6	5	3	9	8
8	5	6	3	2	9	1	7	4
6	8	5	1	7	2	4	3	9
7	9	4	8	3	6	2	1	5
3	2	1	5	9	4	8	6	7
1	3	2	9	8	7	5	4	6
5	6	9	2	4	3	7	8	1
4	7	8	6	5	1	9	2	3

9	3	6	2	1	8	5	4	7
2	1	4	7	5	6	9	8	3
5	7	8	3	4	9	2	1	6
8	5	9	6	2	1	7	3	4
6	4	7	8	3	5	1	9	2
3	2	1	9	7	4	6	5	8
7	9	3	5	8	2	4	6	1
1	6	2	4	9	3	8	7	5
4	8	5	1	6	7	3	2	9

5	1	9	6	7	4	3	2	8
6	2	8	9	1	3	5	4	7
3	4	7	5	8	2	6	9	1
7	3	2	4	5	8	1	6	9
1	8	6	3	9	7	4	5	2
9	5	4	2	6	1	8	7	3
2	7	5	1	3	6	9	8	4
8	9	3	7	4	5	2	1	6
4	6	1	8	2	9	7	3	5

niveau moyen

3	4	6	8	2	1	5	9	7
1	5	7	6	9	3	8	4	2
8	2	9	7	4	5	1	6	3
5	9	1	2	6	8	7	3	4
4	6	2	3	5	7	9	8	1
7	8	3	9	1	4	2	5	6
2	1	5	4	3	9	6	7	8
9	3	8	1	7	6	4	2	5
6	7	4	5	8	2	3	1	9

1	7	2	8	4	6	9	5	3
3	8	4	5	9	7	6	2	1
5	6	9	2	1	3	8	7	4
7	2	6	1	8	9	4	3	5
4	5	3	7	6	2	1	8	9
9	1	8	3	5	4	2	6	7
6	4	7	9	2	5	3	1	8
2	3	1	4	7	8	5	9	6
8	9	5	6	3	1	7	4	2

3	1	4	7	2	9	8	6	5
5	7	6	1	4	8	9	3	2
9	8	2	3	5	6	1	4	7
2	9	1	5	3	4	7	8	6
6	3	7	8	9	2	5	1	4
4	5	8	6	1	7	2	9	3
1	4	9	2	6	5	3	7	8
7	2	3	4	8	1	6	5	9
8	6	5	9	7	3	4	2	1

niveau difficile

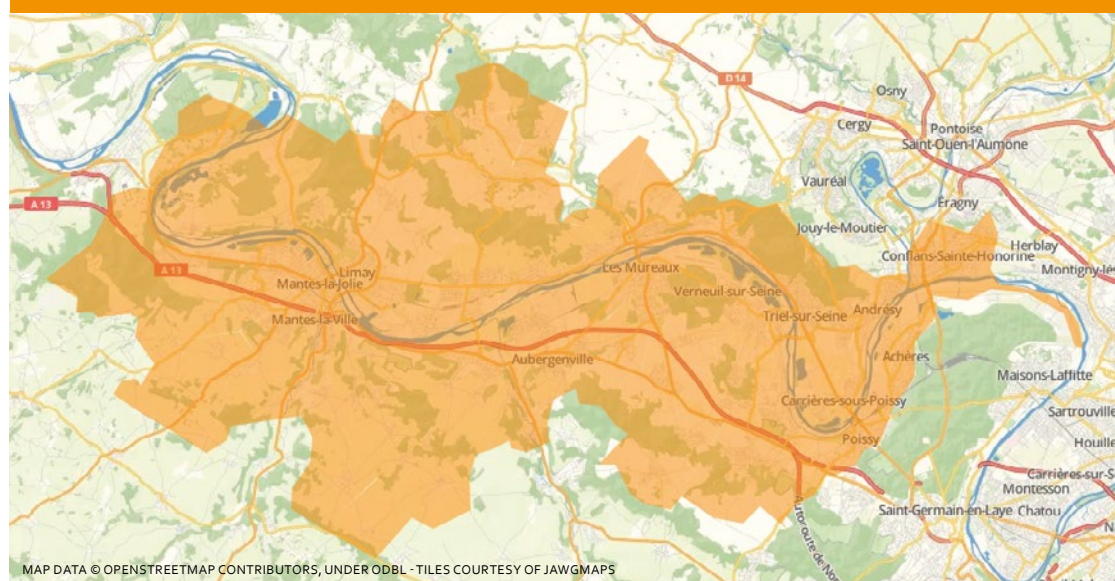
5	1	7	2	3	8	9	6	4
4	6	9	1	5	7	2	3	8
2	3	8	6	9	4	7	1	5
6	5	1	7	8	2	4	9	3
3	8	4	9	2	1	5	7	6
8	7	2	3	4	9	6	5	1
1	2	6	4	7	5	3	8	9
3	8	4	9	2	1	5	7	6
7	9	5	8	6	3	1	4	2

8	9	1	3	2	5	7	6	4
3	2	6	9	4	7	5	1	8
4	7	5	6	1	8	9	3	2
2	3	9	5	6	1	8	4	7
6	4	7	2	8	9	1	5	3
5	1	8	7	3	4	2	9	6
1	5	2	4	7	6	3	8	9
9	6	3	8	5	2	4	7	1
7	8	4	1	9	3	6	2	5

5	1	6	2	4	8	7	9	3
9	8	7	3	1	6	5	4	2
3	2	4	9	5	7	8	1	6
4	3	2	1	9	5	6	7	8
7	6	1	8	2	4	3	5	9
8	9	5	7	6	3	4	2	1
1	7	3	4	8	9	2	6	5
2	5	8	6	7	1	9	3	4
6	4	9	5	3	2	1	8	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi
- le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport,
culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-
yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en
page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset
Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 3-2026 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

